

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPEL-GUEZENNEC**

EN DATE DU 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Annie LE GOFF, Jean-Paul LE CALVEZ, Jean-Marc LE SAINT, Alain BOIN Joële GERVAISE, Thierry ROGER, Carole LAURENT, Damien LÉVÊQUE, Sonia DOLHEM, Michel LOZAHIC, Loïc LE CALVEZ

Absents : Aurélie LE GONIDEC,

Absents excusés : Christine LE ROY donne procuration à Michel LOZAHIC

Secrétaire de séance : Joële GERVAISE,

1 – Approbation du procès-verbal du 19 octobre 2022

2 – Informations de Monsieur le Maire

1 - Cérémonie des vœux avec une formulation différente

Date retenue : dimanche 22 janvier à 11h

Repas par souscription au prix de 12 €uros pour les adultes et 8 €uros pour les enfants.

2 - Marché de Noël.

Une bonne animation, une bonne ambiance, des visiteurs et des exposants très satisfaits. Quelques ajustements à effectuer pour que chacun trouve sa place. Opération à poursuivre l'an prochain avec une édition les samedi 2 et dimanche 3 décembre 2023 et avec pour objectif de faire évoluer le marché avec une plus forte participation des artisans-créateurs.

Prise contact avec les artisans d'art de Pontrieux pour éviter une concurrence néfaste.

Partage des résultats sous forme de subventions auprès des associations impliquées.

3 - Travaux salle polyvalente

L'isolation extérieure suit son cours et pourrait être terminée sous peu ou début janvier, sachant qu'à l'intérieur de la salle, les travaux ne pourront pas démarrer avant les quelques manifestations du mois de janvier. Les travaux concernent : les puits de lumière, le chauffage, l'aération et la peinture.

A ce jour, les travaux d'isolation effectués ont déjà fait preuve d'efficacité.

4 - Eclairage public

Horaires à adapter pour viser des économies d'énergie. Pas de réponse du SDE pour l'instant.

5 - Jeux à l'école et à l'Espace Sports et Loisirs

D'excellents retours de satisfaction de la part des enfants et des parents concernés

6 - Mesures environnementales engagées par la municipalité

Rappel : 2 volets :

-Projet de plantation d'arbres dans les délaissés communaux. Les relevés ont été effectués mais pour cette année, nous sommes trop tard pour commander les plants et organiser les plantations dans de bonnes conditions.

-Prévoir des dispositions contre l'érosion des sols notamment tout autour du bourg pour prévenir les coulées de boues que nous avons connu l'an dernier. La 2^{ème} réunion de travail a lieu dès demain en mairie.

7 - Routes départementales

La dernière réunion a eu lieu le 15 septembre dernier avec les services départementaux des routes, avec pour objectifs de :

-débloquer au plus vite les travaux de la RD15, pour ce faire la commune a proposé, que soient à minima réalisés des travaux de sécurité et de confort et ce sans passer par des procédures administratives et judiciaires qui ne sont pas encore engagées à ce jour.

-demande appuyée et argumentée pour que les deux voiries desservant la zone d'activité de GoasVilinic deviennent de compétence partagée département et GPA

8 - Site de Goas Vinlinic

Nous sommes très préoccupés par des remontées d'odeurs nauséabondes qui stagnent dans plusieurs habitations du village. J'ai adressé un courrier insistant au président de GPA pour faire intervenir des spécialistes de l'assainissement collectif. A ce jour, le problème est toujours en cours.

9 - Achat de parcelle de terre famille Ansquer

Cette acquisition s'effectue en vue de l'aménagement du futur lotissement. Convention signée.

4 – Mandatement des dépenses d'investissement avant budget

Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire de délibérer afin d'autoriser à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022 (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Accord à l'unanimité.

5 – Décisions modificatives

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'abonder par des crédits supplémentaires le budget Port notamment pour régulariser les écritures d'amortissements.

Au niveau du budget de la commune, il y a nécessité de procéder à des virements de crédits au chapitre 012.

6 – Investissements

Il est décidé diverses acquisitions :

- des ranges vélos pour les élèves de l'école. Michel LOZAHIC suggère de matérialiser au sol des pistes cyclables. Thierry propose des panneaux ou des marquages au sol uniquement sur le bourg après étude avec Pontrieux
- Un compresseur pour les services techniques,
- Un véhicule DACIA en remplacement du kangoo,
- Des pots de fleurs pour la place du bourg,
- Une dizaine de manges-debouts à la salle polyvalente,

Vote à l'unanimité.

7 – Indemnités gardiennage église

Une indemnité de de 479,86 €uros est attribuée à la gardienne de l'église. Adopté à l'unanimité.

8 – Tarifs communaux

Hausse de 3,5 % de tous les tarifs communaux hormis ceux du cimetière.

9 – Acquisition licence IV

Accord pour l'acquisition de la licence du Sovedeso au prix de 5 000 €uros. Elle peut être louée au titulaire d'une exploitation.

Les élus décideront dans le courant du mois de janvier de la destination de cet immeuble.

Les travaux de dépollution et de démolition vont démarrer dès le début de janvier prochain.

11 – Port de Goasvilinic

La commune est toujours en attente de l'appel d'offres rédigé par l'architecte, Pierre BOUGET.

– GPA : Approbation du PLUi

Après que Monsieur le Maire, ait expliqué tous les tenants et aboutissants du PLUi, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet du PLUi arrêté par le Conseil communautaire et propose d'assortir son avis, des remarques, des demandes de précisions et adaptations suivantes :

- La zone de Poulogne n'est plus classée en zone artisanale au PLUi :

Nous nous opposons au déclassement de la zone artisanale de Poulogne sous couvert de la loi littorale alors que cette zone a été créé à la demande de Pontrieux Communauté et approuvée par le PLU communal en 2008 déjà régie par cette même loi littorale.

Que va-t-on faire des terrains qui restent ? Les trois entreprises déjà installés pourront-elles demain se développer si besoin ?

- Une enveloppe urbaine du bourg en diminution :

Nous avons constaté que par rapport aux premières esquisses, l'enveloppe urbaine du bourg a diminué surtout sur l'axe de Paimpol. Dans le PLU actuel, l'aire urbaine va jusqu'au quartier de Kertanguy. Aujourd'hui, il y a une dent creuse possible qui s'est vu refuser un CU pour un problème d'assainissement. Que faire avec cette parcelle plus tard sachant que Pontrieux communauté avait investi dans un réseau d'assainissement collectif dans ce quartier.

- Refus de tous les Stecals et les changements de destination pourquoi ?

Pourquoi tous les changements de destinations et les stecals sont refusés ? Des artisans et commerçants qui avaient des besoins d'extension vont être pénalisés et des particuliers ne pourront transformer de vieux bâtiments en logement.

- Demande de deux dents creuses minimales, parcelle cadastrée A 1244

Nous demandons, dans l'enveloppe urbaine, la possibilité de créer 2 dents creuses minimum sur la parcelle cadastrée A 1244, située rue de l'Église.

- Inventaire du Patrimoine :

Nous demandons le retrait de deux propriétés dans l'inventaire du Patrimoine (non demandées par la Commune) :

- Moulin Bescont qui n'est pas sur la commune
- Kerlouët où les propriétaires sont opposés à ce classement.

Fin de séance : 19h30